

BULLETIN DE SURVEILLANCE CAMPAGNOLS

Aveyron et Lozère

N°4 Janvier 2025



FREDON
OCCITANIE



Bienvenue dans ce 4^{ème} bulletin

Dans ce bulletin, nous vous présentons l'état des lieux des populations de **campagnols terrestres** et de **taupes** dans les prairies de l'Aveyron et de la Lozère à l'automne 2024, ainsi que **les actualités** du début d'année 2025.

Cette surveillance, animée par FREDON Occitanie, a été réalisée par le réseau d'observateurs : 19 agriculteurs volontaires, la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le PNR de l'Aubrac et la FODSA-GDS-FARAFO Aveyron.

**Un grand merci à tous les observateurs
pour cette 5^{ème} saison !**

Nous remercions aussi Pablo BUCHENS de FREDON Occitanie qui est venu en renfort sur la surveillance et l'instruction des dossiers FMSE à l'automne 2024.





Au sommaire

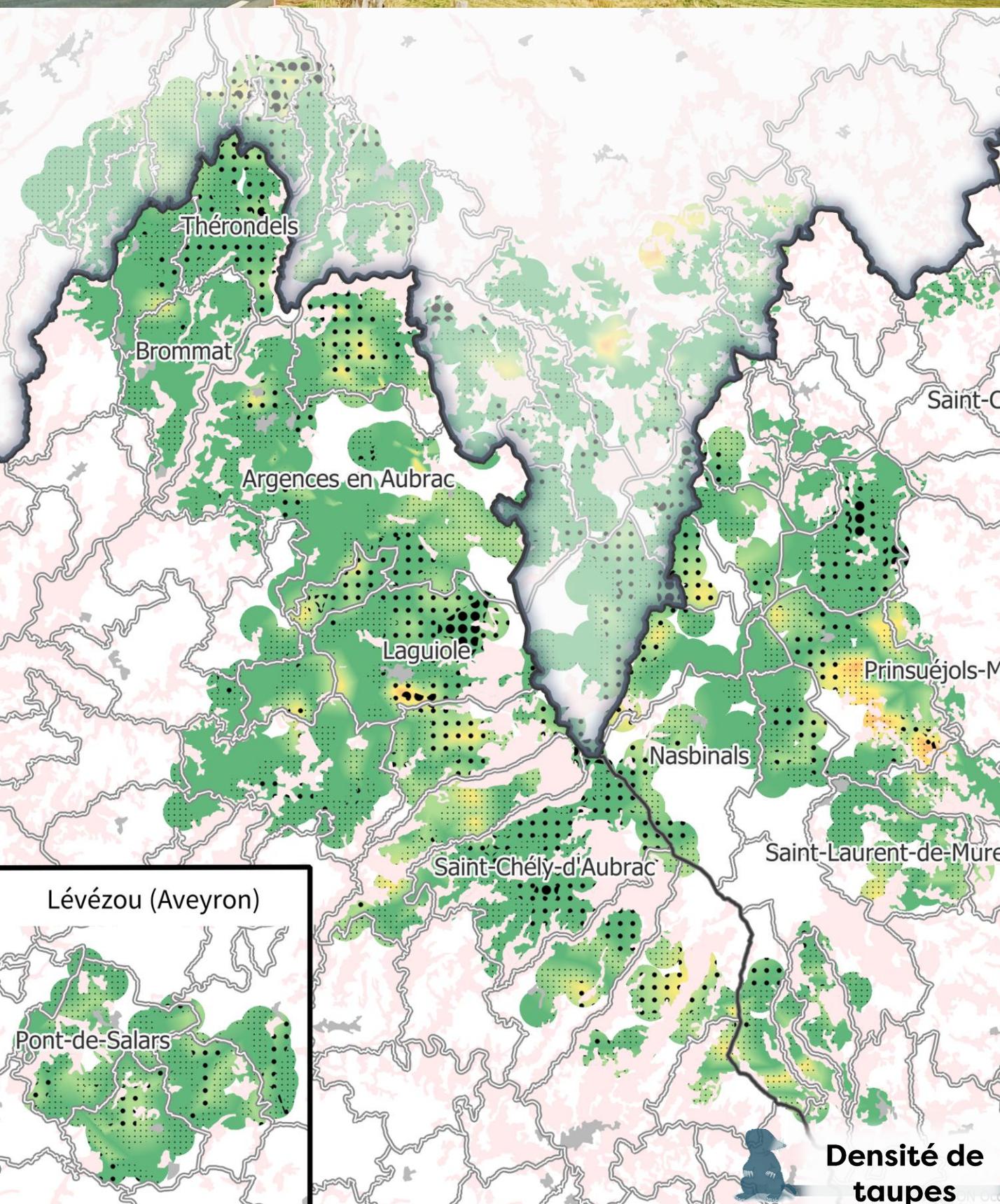
L'état des populations à l'automne 2024	p. 4 et 5
Qu'indiquent les observations ?	p. 6
Indemnisation : où en sommes-nous ?	p. 7
Notre communication évolue	p. 8
Le retour du campagnol des champs	p. 8 et 9
Appels à projets GIEE et Groupe 30 000	p. 10
Le mot du président de la FDGDON 12	p. 11
NOUVEAUTÉ – Le piège connecté	p. 12
RECHERCHE – Les pissenlits	p. 12
Zoom sur les zones observées	p. 13 à 20

Bonne lecture !



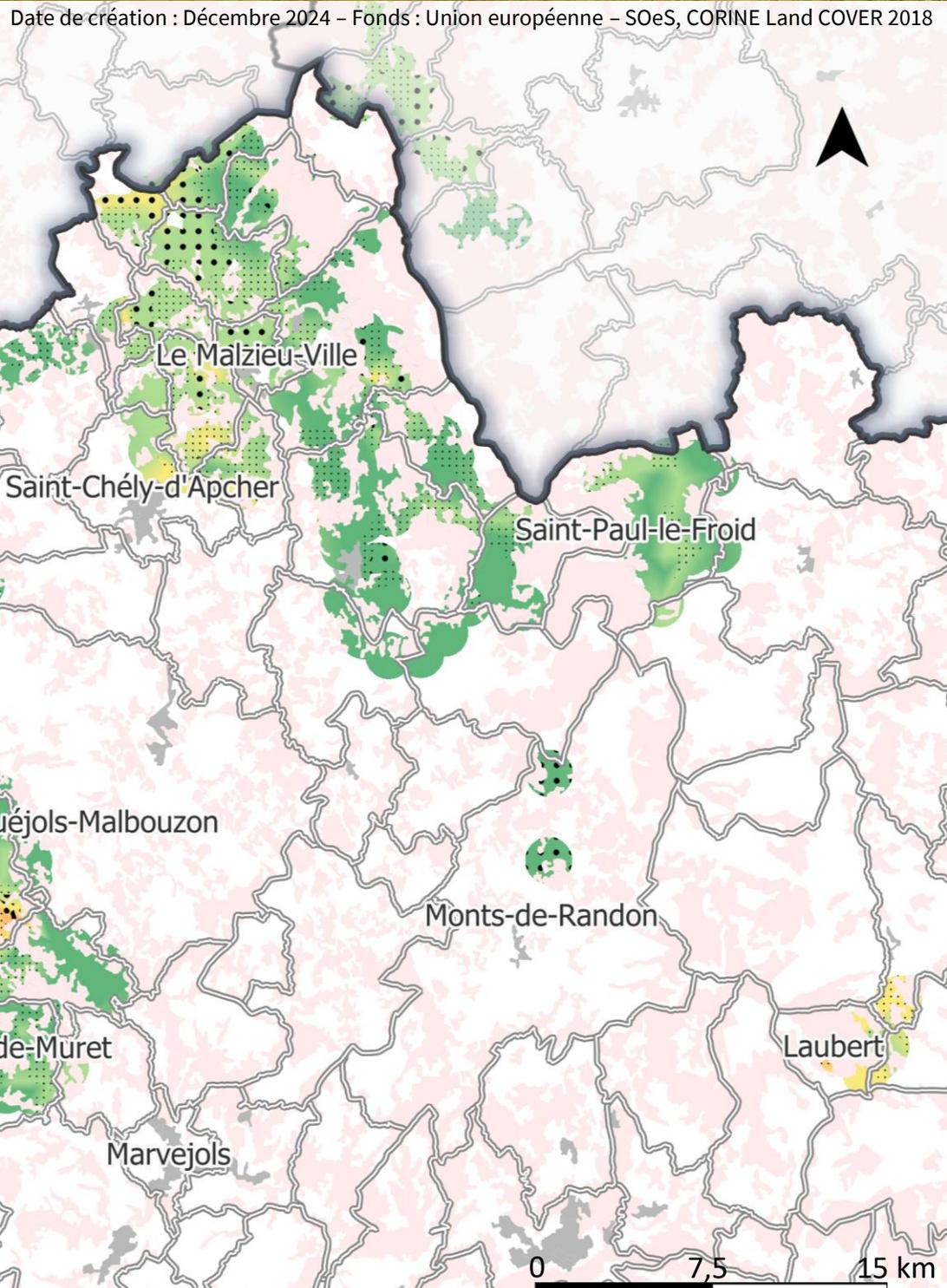
Vous n'avez pas encore signé de contrat de lutte ? Pour être indemnisé par le FMSE sur les moyens de lutte, [contactez FREDON Occitanie !](#)

L'ÉTAT DES POPULATIONS



À L'AUTOMNE 2024

Date de création : Décembre 2024 – Fonds : Union européenne – SOeS, CORINE Land COVER 2018



Densité de campagnols terrestres

Très faible



Faible



Foyers localisés



Moyen



Fort



Très fort



Absence



Présence



Tension



Extrême



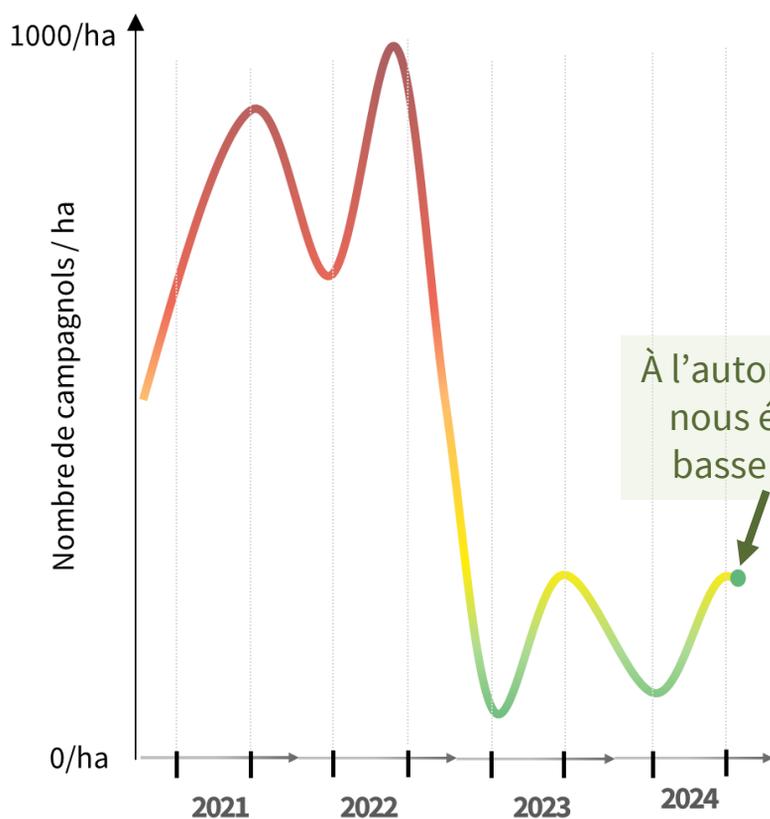
QU'INDIQUENT LES OBSERVATIONS ?

Les campagnols terrestres ont refait surface en cette fin d'année 2024. Un suivi régulier dans le temps est nécessaire pour connaître leur dynamique de populations et les zones où les pullulations redémarrent. **Alors n'hésitez pas à rejoindre notre réseau d'observateurs pour nous aider !**



Pour en savoir plus sur la présence de campagnols près de chez vous, consultez la carte : les zones de couleur vert clair et jaune indiquent la présence de campagnols. **C'est à ces endroits que nous vous conseillons de lutter dès maintenant !** Le piégeage et autres méthodes de lutte sont bien plus efficaces lorsque les campagnols sont peu nombreux. Par exemple, piéger 1 à 2 campagnols est bien plus facile que lorsqu'ils se sont reproduits et sont 30 !

Les taupes travaillent la terre cet hiver. Attention, la taupe est le précurseur des campagnols. Une forte densité de taupes annonce souvent une forte densité de campagnols les années suivantes. **On sort les armes dès les premiers signes !**



INDEMNISATION DE LA LUTTE OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le programme 2023 est ouvert !

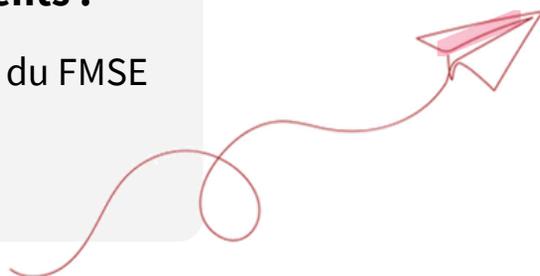
C'est maintenant que je dépose mon dossier 2023.

Je constitue mon dossier et je l'envoie à l'attention de :
Barbara JONCOUR, 114 rue Orion, Écoparc de Bel air, 34570 VAILHAUQUÈS.

Date limite : 31/03/2025

Mon dossier se constitue de 3 éléments :

1. La demande d'indemnisation du FMSE
2. Mes actions de lutte 2023
3. Mon RIB



Où se trouvent les documents 1. et 2. ?

C'est simple : je tape dans mon moteur de recherche « FREDON Occitanie campagnol bibliothèque » et je clique sur le premier lien :



FREDON Occitanie

<https://www.fredonoccitanie.com> › surveillance › bibliotheque-doutils

Bibliothèque d'outils – Surveillance sanitaire

Retrouvez ici tous les outils mis à disposition dans le cadre de notre mission de coordination et d'animation de la stratégie régionale de lutte contre les campagnols. Documentation Vidéos et ...

1. La demande du FMSE

FMSE A RENOVER

DOSSIER DE DEMANDE D'INDEMNISATION
POUR LE PROGRAMME CAMPAGNOLS LUTTE 2023

Tous les champs sont à remplir OBLIGATOIREMENT

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Culte Maïs/maize Maïs/maize

Nom de l'exploitant _____
Nom d'usage de son exploitant _____
Prénoms _____

IDENTIFICATION DU BIEN/LOCALITÉ

Type d'exploitation Individuelle GAE EAR SCA SAR SA SA SA SA SA

Non, présent ou retenu visible _____

N° SIRET _____
N° PACAGE _____
Passer le seuil admissible : _____ CVI _____

ADRESSE ET COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

Adresse (n° voie, lieu-dit) _____
Code postal _____ Commune _____
Téléphone _____
Téléphone portable _____
Adresse électronique _____

COMPTE BANCAIRE DU PROPRIÉTAIRE

Merci de joindre le RIB de l'exploitation ayant subi les préjudices.

INDICATEUR PRÉCIS

Avez-vous déjà utilisé ou obtenu une aide pour les coûts de pesticides que vous avez achetés ?

NON OUI Fournisseur/interlocuteur Autre Autre Autre

Aide de conseil régional ou départementale Autre Autre

Autre Autre Autre

2. Mes actions de lutte 2023

FREDON OCCITANIE

Mes actions de lutte campagnols 2023
01-01-2023 au 31-12-2023

Imprimez seulement les pages dont vous avez besoin

Page 1 : J'ai piégé
Page 2 : J'ai installé des perchoirs ou un nichoir
Page 3 : J'ai acheté des traitements pour la lutte
Page 4 : J'ai acheté du MATRON (ou autre du PH3)
Page 4 bis : J'ai traité mes parcelles avec du MATRON (ou autre du PH3)
Page 5 : J'ai fait appel à un prestataire de service piégeage
Page 7 : J'ai fait appel à un prestataire pour le travail du sol
Page 8 : J'ai fait appel à un prestataire pour la fumigation ou l'application d'appâts

À vous de remplir !

En 2023, ma surface admissible total est de _____ ha

J'ai installé un perchoir ou un nichoir

Oui, sur _____hectares Jamais Oui Autre Autre

Non

J'ai piégé

Oui, sur _____hectares Jamais Oui Autre Autre

Non

Le piégeage a-t-il été réalisé avec des pièges actifs les semaines précédentes ? Oui Non



LES ACTUALITÉS

Notre communication évolue

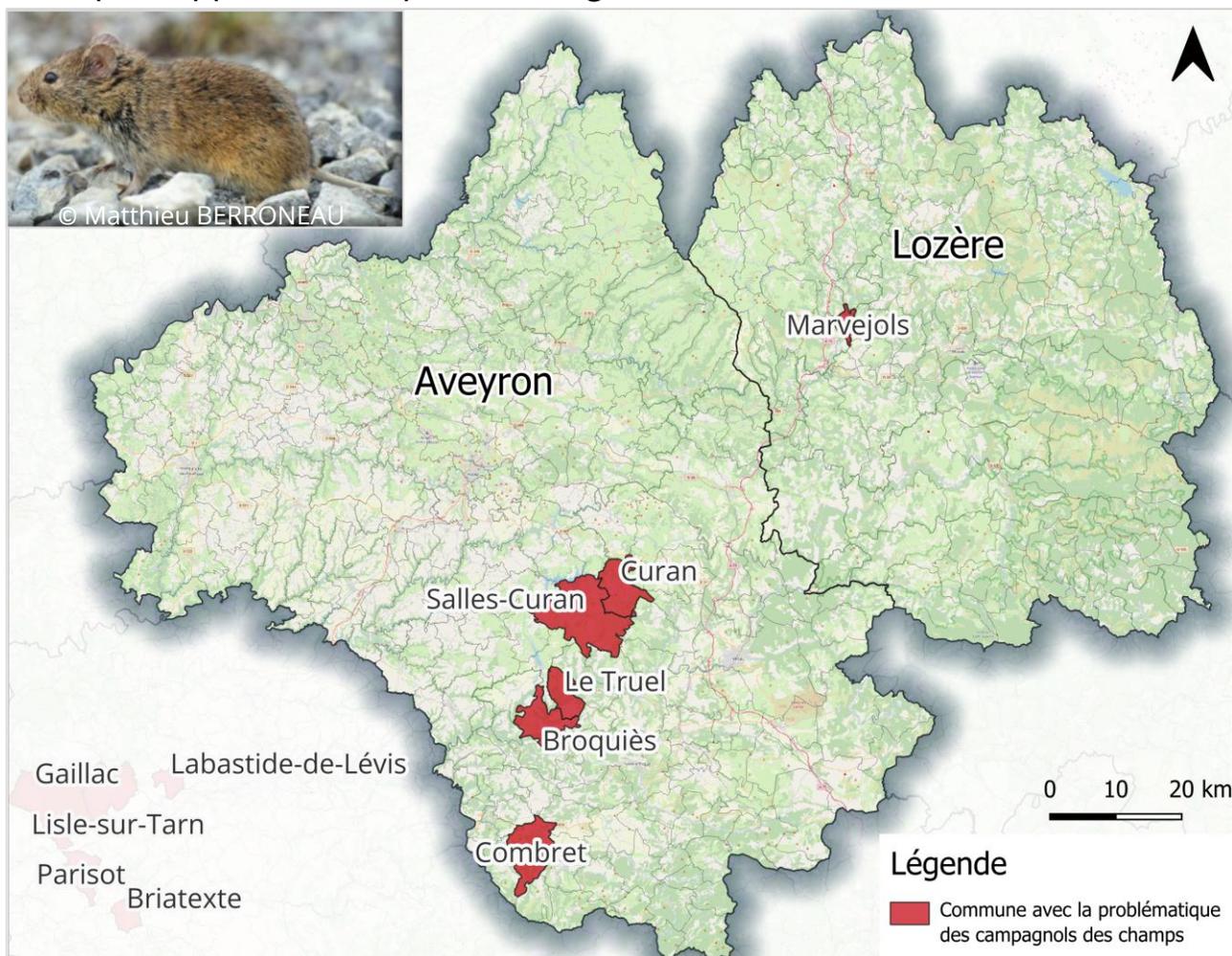
- FREDON Occitanie vous envoie désormais **par mail des lettres d'information campagnols** pour vous tenir informés des actualités, des réunions à venir et des dossiers FMSE. Ne les manquez pas !
- Vous trouverez de nouvelles **pages web** dédiées aux campagnols sur le site de FREDON Occitanie.
- Nous avons créé une nouvelle page **Facebook FDGDON 48** et relancé la page **Facebook de la FDGDON 12**. Rejoignez-nous !

Le retour du campagnol des champs

En Aveyron et en Lozère, une dizaine d'agriculteurs nous ont fait part de leur désarroi par rapport aux dégâts très importants sur leurs cultures (luzernières, cultures maraîchères et plantations arboricoles), causés par les campagnols des champs. L'apparition des premiers dégâts remonte au début de l'été 2024.



© Matthieu BERRONEAU



LES ACTUALITÉS

Cette invasion est un véritable fléau, particulièrement pour les systèmes sans labour. Nous sommes allés à la rencontre d'éleveurs et de maraîchers à Broquiès (12) et nous avons pu constater les dégâts et informer sur les moyens de lutte et les bonnes stratégies à adopter.

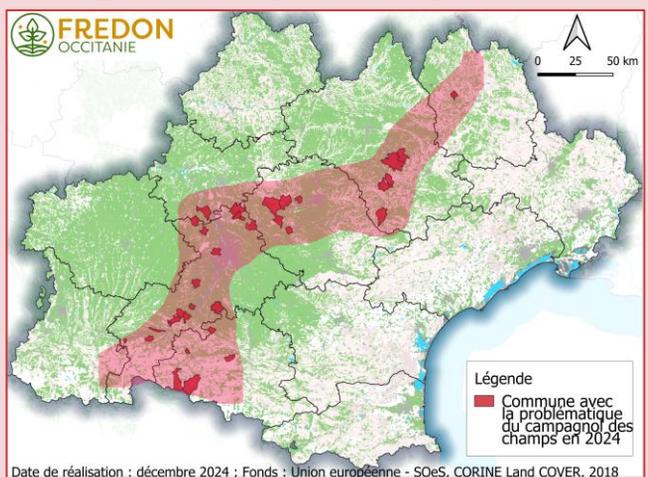
Le travail du sol reste une méthode de lutte efficace contre les campagnols des champs. En effet, les parcelles non labourées ou avec un couvert permanent sont des lieux de prédilection des campagnols. FREDON BFC et le laboratoire Chrono-Environnement ont étudié le passage d'un outil mécanique superficiel, la **herse Magnum**, à l'automne afin de perturber l'habitat des campagnols, de 2017 à 2020. Ils ont démontré que cette pratique régulière, faite avant semis direct, diminue significativement le niveau d'infestation à court et moyen termes (sur 12 semaines et sur 4 ans).

Exemples des pertes occasionnées : la quasi-totalité de la production de patates douces et de choux grignotée, le peu qui reste d'un champ de trèfle de 4 mois.



En cette fin d'année 2024, les campagnols des champs pullulent à travers l'Occitanie. Ces pullulations reviennent environ tous les 5 ans, la dernière datant de 2019 et 2020. Il est probable que cette pullulation continue en 2025.

Le même constat a été établi dans d'autres régions de France lors de la commission campagnols du réseau FREDON, ce qui suggérerait une pullulation à très grande échelle, typique des campagnols des champs.



LES ACTUALITÉS

Communication de l'équipe ÉCOPHYTO – SRAL - DRAAF Occitanie

Lancement de la campagne d'appels à projets 2025 pour la reconnaissance et le financement de l'émergence et de l'accompagnement de collectifs agroécologiques en Occitanie.

L'État s'engage à soutenir les collectifs d'agriculteurs qui s'impliquent en faveur de la transition agroécologique, à travers notamment 3 types de dispositifs : DEPHY ferme, Groupes 30 000, GIEE.

Les collectifs DEPHY ferme et Groupes 30 000 s'inscrivent dans une démarche centrée sur la réduction d'usage des produits phytopharmaceutiques (PPP), par la mobilisation de diverses techniques alternatives à l'échelle de l'exploitation, croisant des thématiques de travail variées.

Les GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental) s'attachent quant à eux à des projets de re-conception de système de production.

En 2025, en Occitanie, les appels à projets sont reconduits pour les deux dispositifs GIEE et Groupes 30 000 pour accompagner toujours plus d'agriculteurs dans leurs changements de pratiques.

Tour d'horizon des éléments-clés de cette future campagne d'appels à projets 2025 pour mieux s'y préparer...

Des webinaires d'information sont organisés par la DRAAF Occitanie pour présenter l'appel à projets de chaque dispositif GIEE et Groupes 30 000 et accompagner le dépôt des candidatures.

Pour les GIEE le **jeudi 20/02**

Pour les Groupes 30 000, de 13h45 à 14h45 :

- **vendredi 14/02**
- **vendredi 14/03**
- **vendredi 21/03**

Votre projet pourrait porter sur la mise en place d'une lutte collective et raisonnée contre les campagnols.



Plus d'informations sur le site de la DRAAF Occitanie www.draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr

LES ACTUALITÉS

Le mot du président de la FDGDON 12

« Ensemble luttons !

Le réseau FREDON-FDGDON, Organisme de Veille Sanitaire (OVS) dans le domaine végétal, a pour mission d'organiser et de coordonner la lutte contre les ennemis des cultures.

Vous êtes 140 agriculteurs aveyronnais signataires du contrat de lutte, et ce nombre progresse hors période de pullulation du campagnol : **la lutte continue à s'organiser et à monter en puissance.**

Après le groupe de piégeage de Sainte-Geneviève, dont tous les membres viennent d'adhérer au contrat de lutte en 2025, deux autres groupes de piégeage ont été constitués :

- un groupe en lien avec la CUMA d'Alpuech-La Terrisse (20 agriculteurs environ) ;
- un groupe autour de la CUMA de Montpeyroux (10 agriculteurs environ).

L'initiative du PNR Aubrac, suivie par Ugolin Bourbon-Denis, est portée dans la durée par l'accompagnement du FMSE (via les contrats de lutte) et l'accompagnement de FREDON-FDGDON réalisé par Barbara Joncour. Nous apporterons toute l'aide possible à la constitution de groupes de piégeage ou de lutte.

Les initiatives de FREDON-FDGDON sont multiples :

- Observations des populations de taupes et campagnols via Arvicola Obs ;
- Animation du réseau d'observateurs ;
- Réalisation de ce bulletin d'observation ;
- Instructions des demandes annuelles d'indemnisation ;
- Formation : notamment une formation sur le piège connecté à venir dans le Nord-Aveyron ;
- Liens et coordination avec : Copamac-Sidam, instituts de recherche (CNRS, VetAgroSup, ect.), FMSE, réseau FREDON, syndicats, agriculteurs.

Nous remercions l'aide de la Communauté de Communes ACV, du Département de l'Aveyron et de l'État, ainsi que les contributions des adhérents qui rendent ces travaux possibles. En 2024, FREDON-FDGDON a réussi la coordination de tous les acteurs du territoire dans l'intérêt des agriculteurs et de la lutte.

Les écueils sont encore nombreux et les pullulations à venir, cependant les bases de la lutte sont posées.

Bonne année à toutes et tous ! »



Johan BOUGES

LES ACTUALITÉS

NOUVEAUTÉ – Le piège connecté

En collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, nous proposerons prochainement une intervention de Simon MOINARD, enseignant chercheur à l'Institut Agro Montpellier, sur le piège connecté. Ce sera l'occasion pour vous de partager vos idées de développement pour des outils de lutte au quotidien.



Durée : ½ journée

Quand : fin février, début mars

Nombre de participants : 10 à 15

Où : sur une exploitation à Argences-en-Aubrac (12)

Contenu : 1. Les objets connectés low-tech en agriculture (capteur, connecteurs)

2. Le piège connecté : sa conception, son fonctionnement

3. La valorisation des données obtenues (sms, connaître l'interface donnant une visibilité sur les pièges posés pour une exploitation, fréquences de capture).

- ✓ Être averti à distance
- ✓ Économiser mon temps
- ✓ Un suivi numérique de mes captures



RECHERCHE – Plus il y a de pissenlits sur une parcelle, plus celle-ci sera attractive pour les campagnols terrestres.

Marion BURONFOSSE, étudiante en thèse à VetAgroSup, nous a présenté les résultats de ses recherches lors de la Conférence Internationale sur les Ravageurs et Auxiliaires en Agriculture, le 28 octobre 2024. Les pissenlits font partie intégrante du régime alimentaire du campagnol terrestre dans le Massif-Central. La scientifique et ses collègues ont démontré qu'une parcelle riche en pissenlits a plus de chances d'être colonisée par les campagnols.

Mais comment se fait-il qu'une parcelle ait plus de pissenlits qu'une autre ? À la suite d'analyses d'images de drone et de 667 parcelles géoréférencées, Marion BURONFOSSE a observé que les pissenlits étaient plus abondants sur les parcelles grandes, peu pentues et situées à proximité de la ferme. De même, plus la productivité de la parcelle et de la ferme augmente, plus on y trouve des pissenlits.

La prochaine étape serait d'analyser si l'abondance de pissenlits est liée au pâturage tardif ou au stockage de lisier ou de fumier.

ZOOM SUR LES SECTEURS

Nous vous proposons **un nouvel outil d'alerte dans ce bulletin** : nous montrons sur les cartes suivantes **les zones où le niveau de tumuli a augmenté au cours de l'année** (les observations d'avril ont été comparées avec celles de novembre). Ces zones sont probablement celles où les populations de campagnols prospèrent, **là où la lutte est à privilégier !**

Légende



 Zones où les campagnols sont plus nombreux maintenant qu'au printemps 2024, la lutte est à privilégier !
(voir sur les cartes suivantes)

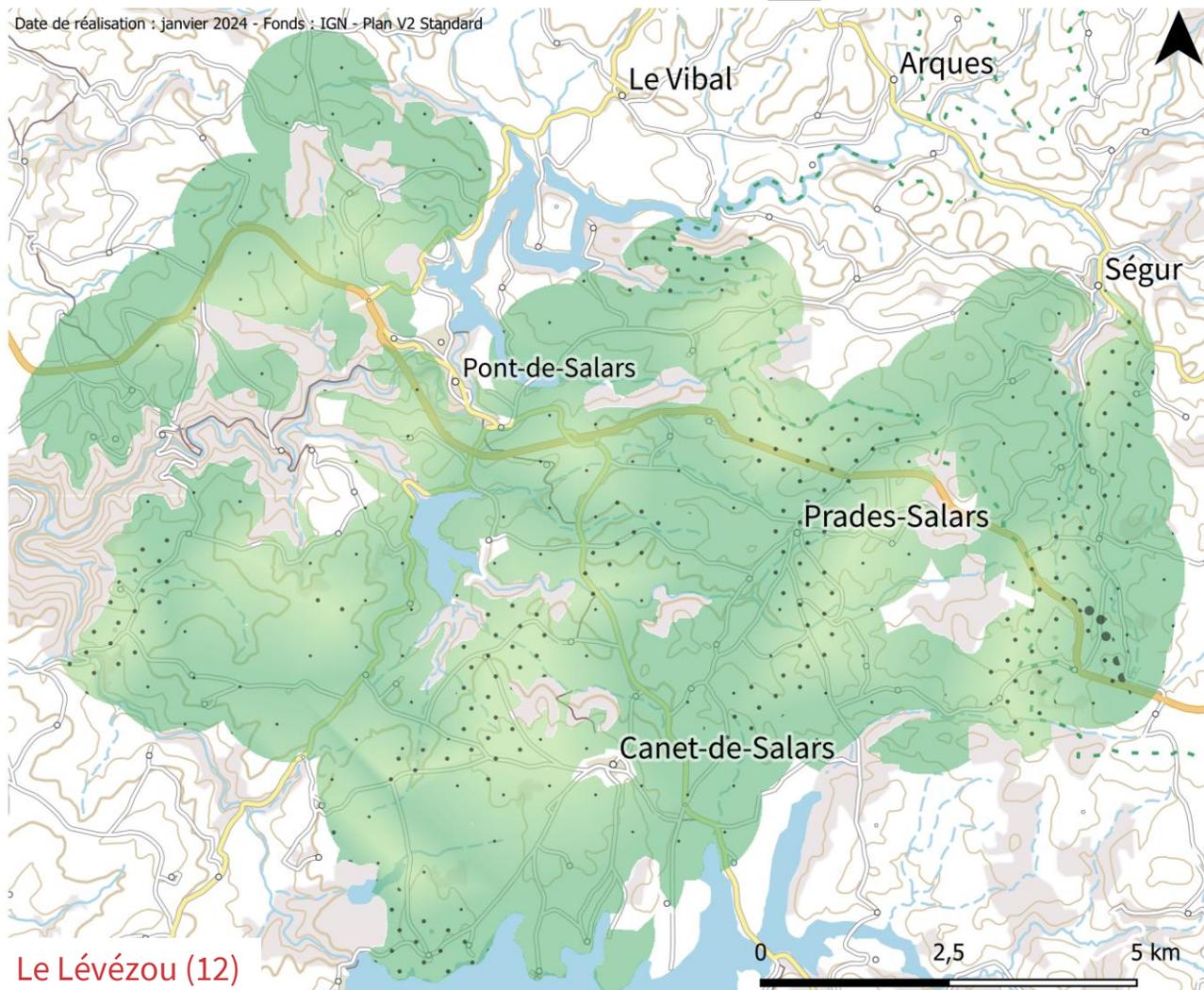
Densité de campagnols terrestres



Densité de taupes

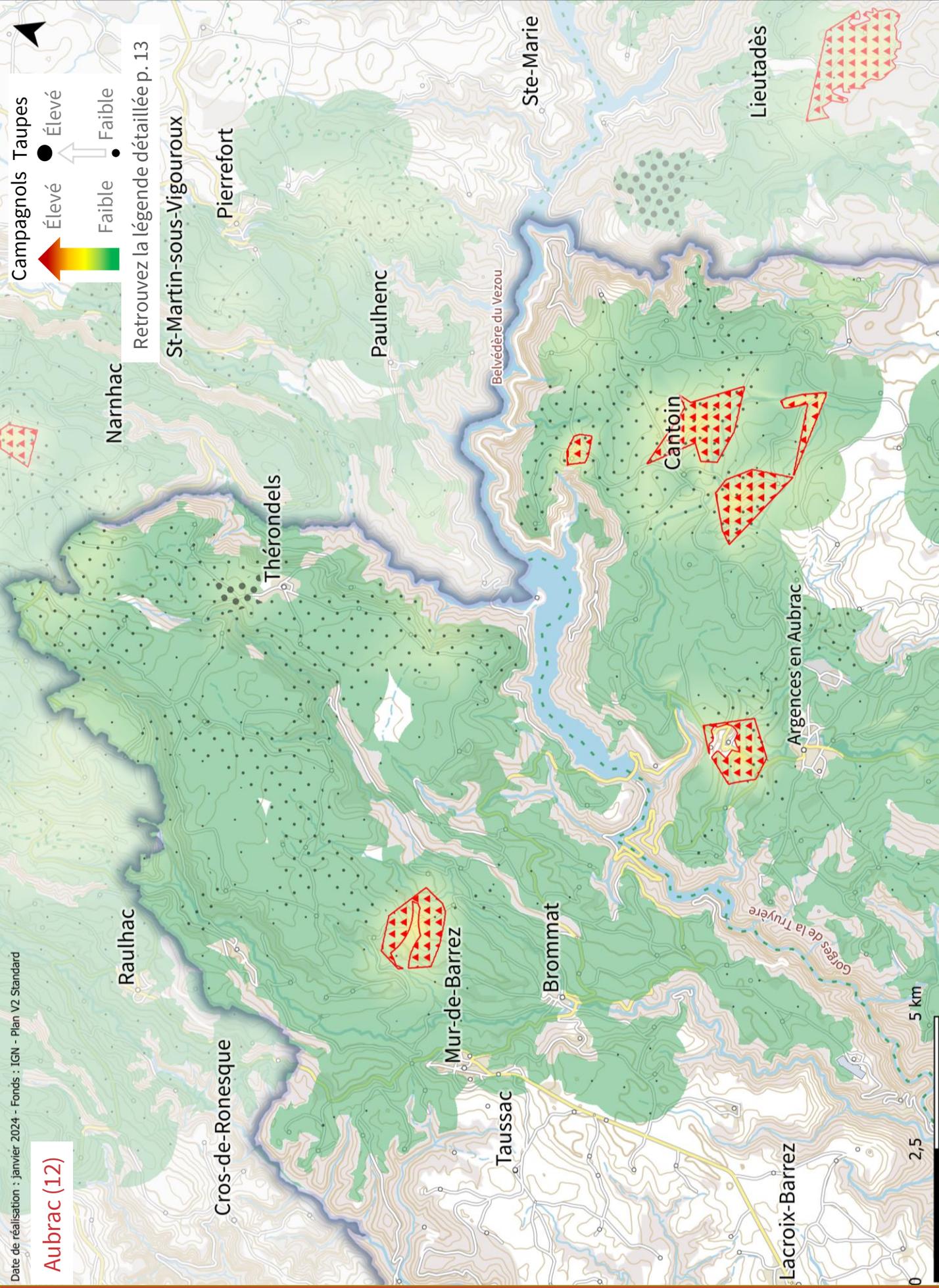


Date de réalisation : janvier 2024 - Fonds : IGN - Plan V2 Standard

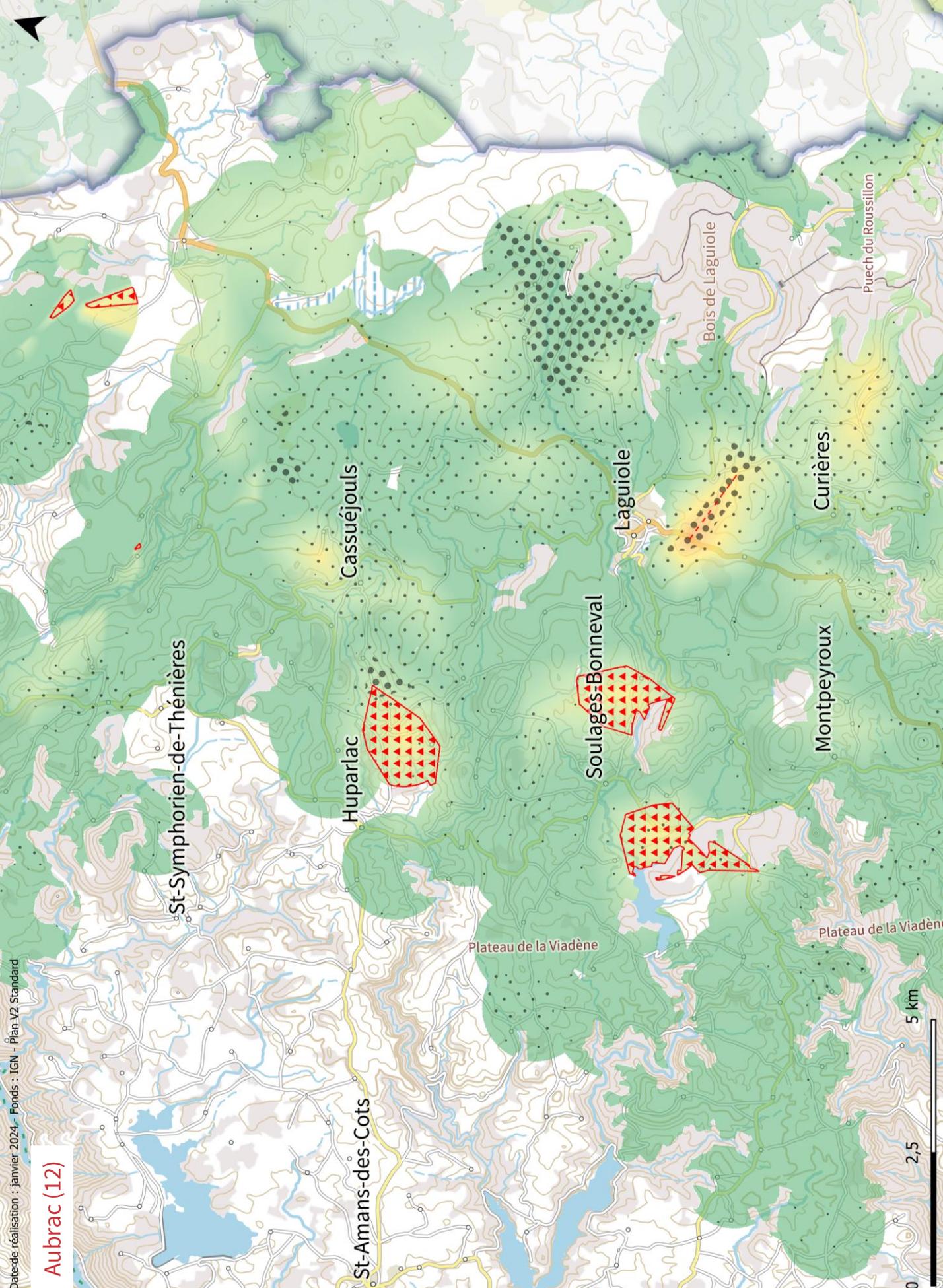


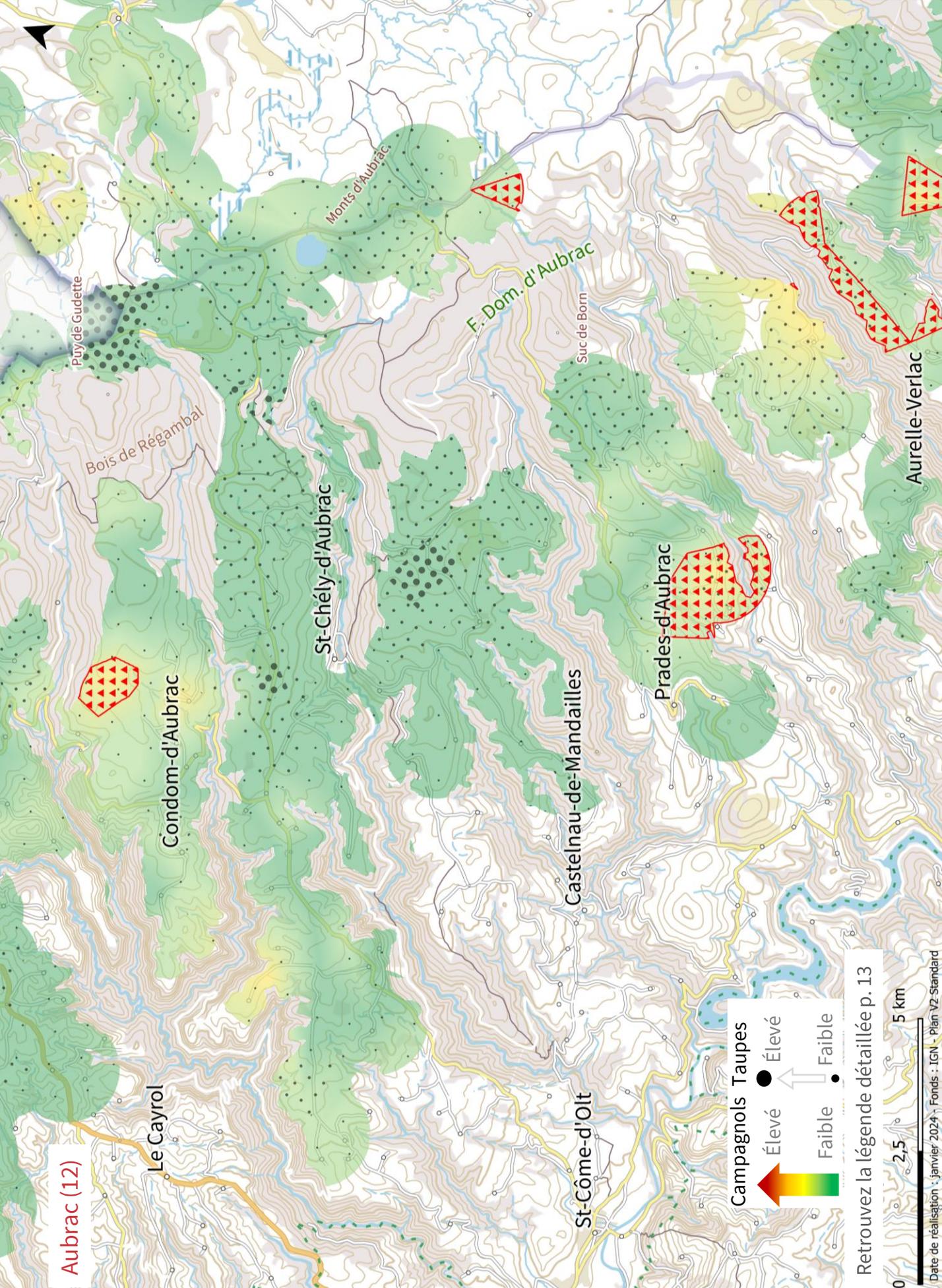
Le Lévézou (12)

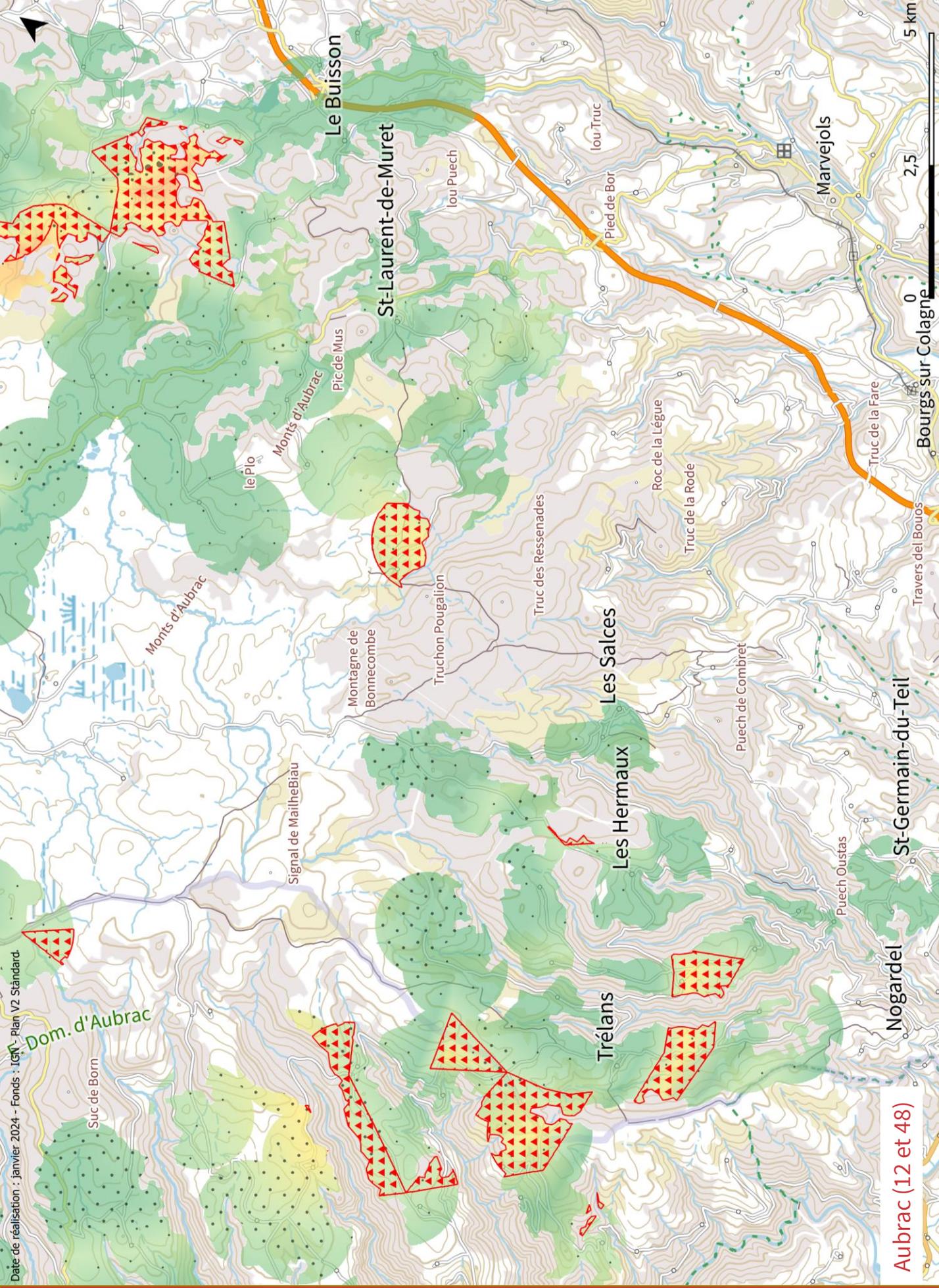
Aubrac (12)



Aubrac (12)

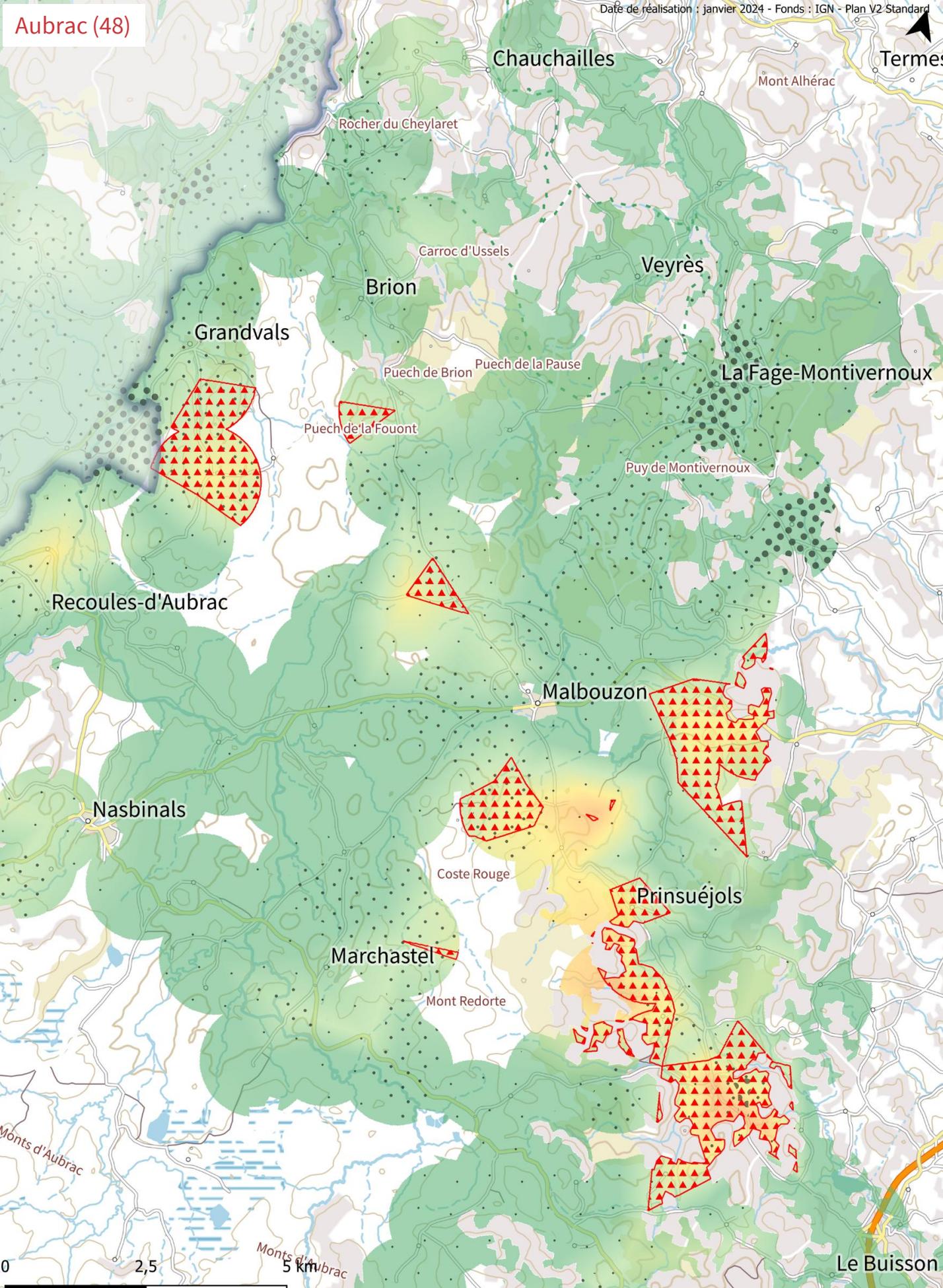


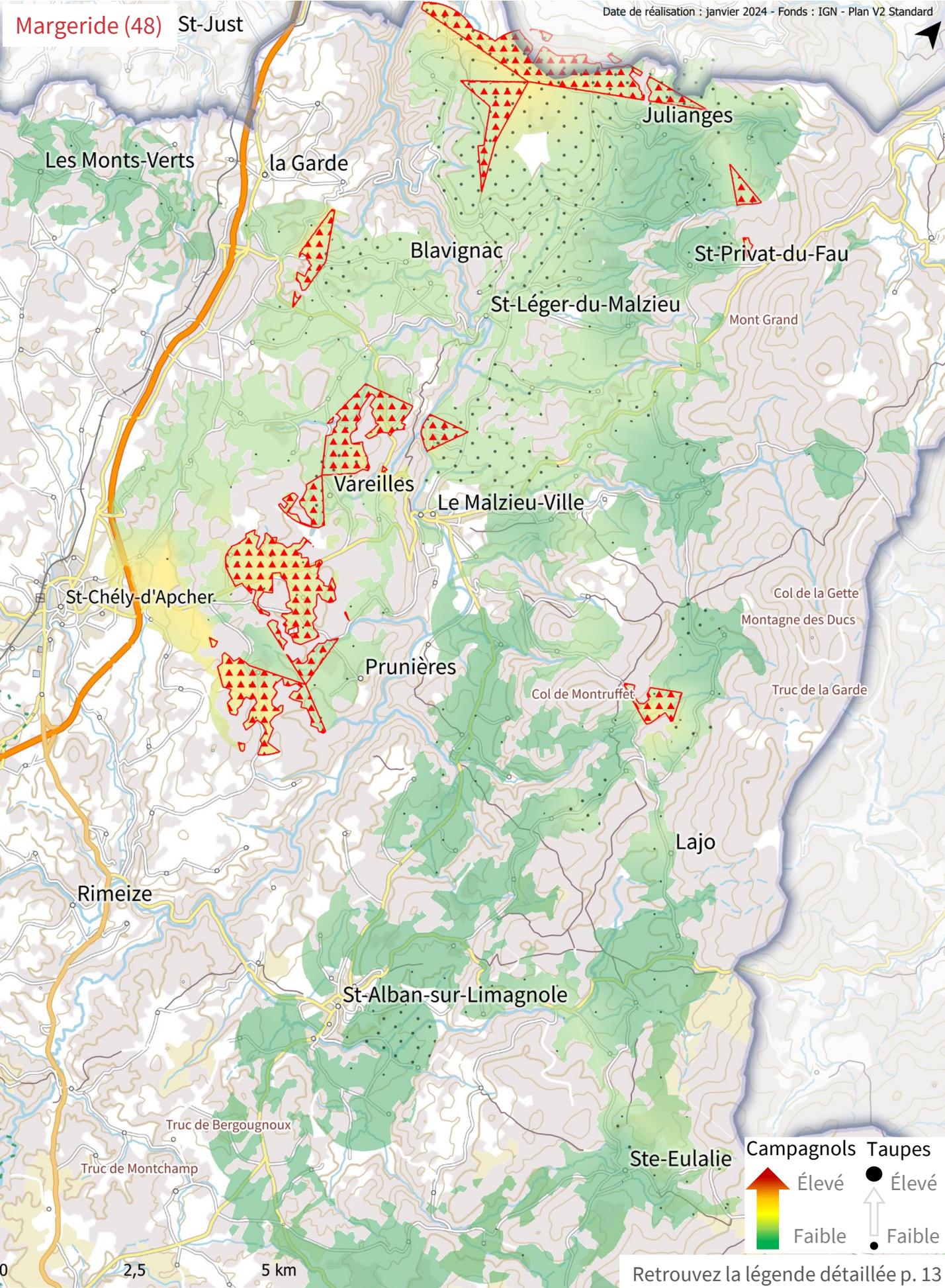




Date de réalisation : janvier 2024 - Fonds : IGN - Plan V2 Standard.

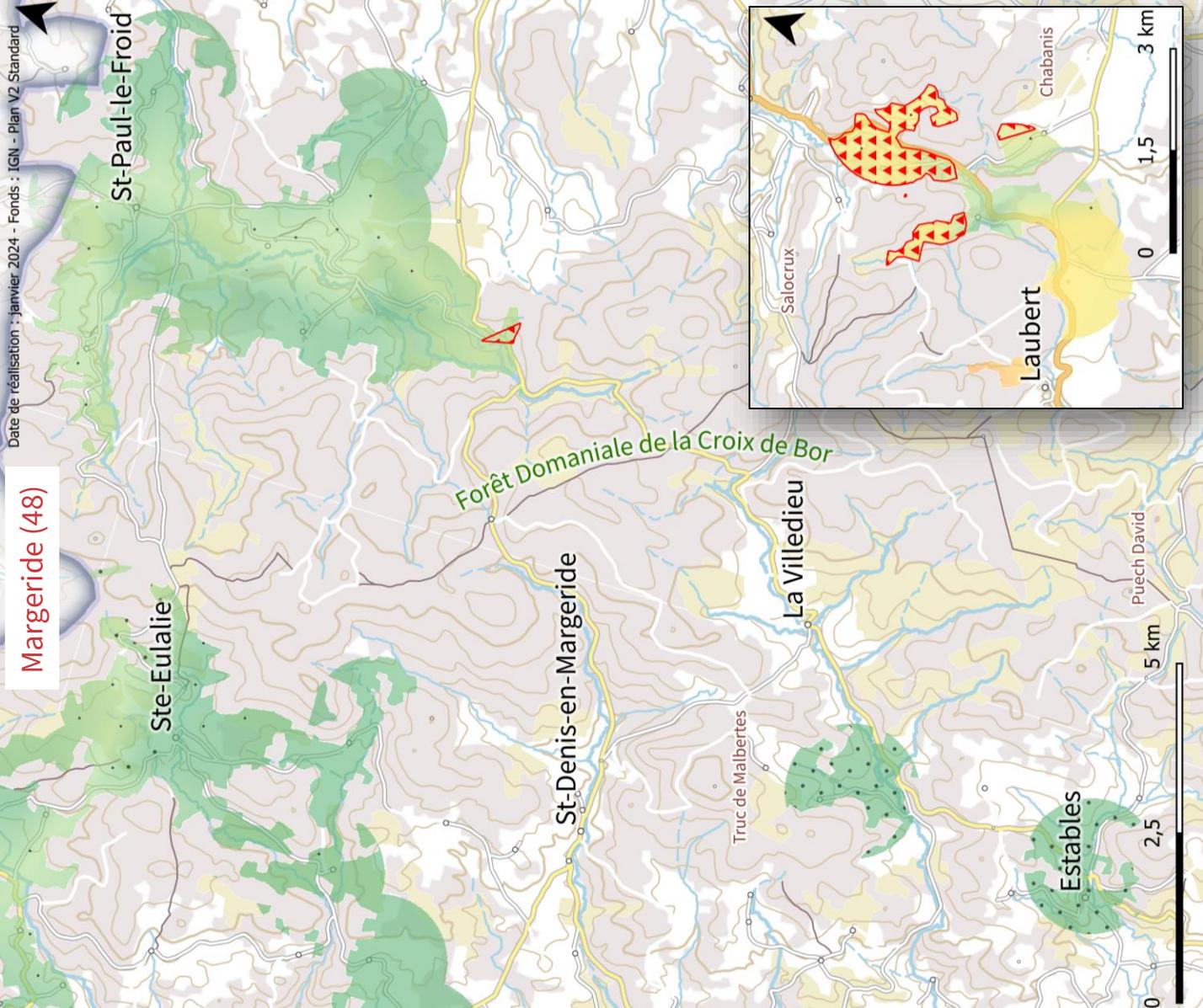
Aubrac (12 et 48)





	Campagnols		Taupes
	Élevé		Élevé
	Faible		Faible

Retrouvez la légende détaillée p. 13



Margeride (48)

Date de réalisation : janvier 2024 - Fonds : IGN - Plan V2 Standard

Pour plus d'info, contactez FREDON Occitanie !



Des renseignements sur le contrat de lutte et l'indemnisation par le FMSE



Retrouvez toutes nos informations sur notre site : www.fredonoccitanie.com/surveillance/les-campagnols/

Référente et rédactrice
Barbara JONCOUR, chargée de mission gestion des campagnols



b.joncour@fredon-occitanie.fr
 06 34 78 45 63

